



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

zones franches urbaines

Question écrite n° 67854

## Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le rapport de la Cour des comptes « Les comptes et la gestion de l'établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (Épareca) » de mai 2014. Dans ce rapport, la Cour préconise de renforcer la maîtrise des risques de recouvrement (rédaction des contrats d'assurance, suivi des créances des locataires, suivi financier des partenaires, relance des créanciers défaillants). Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre les recommandations de la Cour des comptes et de les mettre en œuvre prochainement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Claude de Ganay](#)

**Circonscription :** Loiret (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67854

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et numérique

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 novembre 2014](#), page 9196

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)